

RÈGLEMENT DE ZONAGE (normes d'implantation) zone: marges: (en mètres) bâtiment principal latérale (min./tot.) 8/16 15 arrière

Cette propriété est sujet à des charges et conditions mentionnées dans l'acte publié sous le numéro 310 838.

Échelle 1:500

N.B. Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI) Équivalence 1 mètre=3.28 pieds 1 mètre carré=10.76 pieds carrés

$PLAN\ PROJET\ D'IMPLANTATION\ sujet\ à l'approbation\ par\ la\ municipalité$

Lot(s): 5 508 590

Cadastre officiel : Cadastre du Québec

Circonscription foncière : Terrebonne

Municipalité : Ville d'Estérel

ARPENTEURS GÉOMÈTRES

Sainte-Adèle (450) 229-4244 Saint-Sauveur (450) 744-1809 **Saint-Hippolyte** (450) 563-5192

pbelanger@bjgarpenteurs.com

Signé à Sainte-Adèle, en date du 20 août 2020

PHILIPPE BÉLANGER

Copie conforme à l'original

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

DESSINÉ PAR : LA DOSSIER: PB1854 MINUTE: 4783